



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-quatrième session

Rome, 20-21 février 2001

**ARRANGEMENTS POUR LA VINGT-QUATRIÈME SESSION
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Renseignements à l'usage des délégués

LIEU DE LA RÉUNION

1. La vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mardi 20 et mercredi 21 février 2001 à l'Auditorium della Tecnica, Viale Umberto Tupini 65, EUR, Rome, édifice situé à proximité du Palazzo della Civiltà del Lavoro. La station de métro la plus proche est EUR Magliana.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

2. L'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs dispose que "les pouvoirs des gouverneurs et de leurs suppléants sont conférés par le chef de l'État ou du gouvernement, ou par le ministre ou le secrétaire des affaires étrangères, ou en leur nom, ou par une autre personne dont le membre a notifié qu'elle est habilitée à le faire. Ces pouvoirs, ainsi que la notification des noms des conseillers, sont adressés au Président du Fonds une semaine au moins avant l'ouverture de la première session à laquelle les personnes désignées doivent participer. Sauf indication contraire, ces pouvoirs et notifications sont considérés comme valables pour les sessions suivantes, jusqu'à ce que leur résiliation ait été notifiée au Président du Fonds". Il serait toutefois hautement apprécié que ces renseignements soient communiqués au Secrétaire du FIDA à Rome le 19 janvier 2001 au plus tard.

3. Pour faciliter la planification, il est également demandé aux observateurs de bien vouloir confirmer leur participation ou non-participation avant le 19 janvier 2001.

INSCRIPTION

4. Tous les membres des délégations des États membres et les observateurs des États non membres et des organisations sont priés de se faire inscrire dès leur arrivée au poste d'inscription du centre de conférences.

5. L'inscription des délégués commencera le lundi 19 février 2001 de 10 heures à 18 heures et se poursuivra le mardi 20 février 2001 de 8 heures à 10 heures.

MESURES DE SÉCURITÉ

6. Le personnel de sécurité de l'immeuble a reçu pour instruction d'interdire l'accès à toute personne qui ne serait pas munie d'un badge. Les participants au Conseil des gouverneurs doivent toujours porter sur eux ce badge, qui leur sera remis au moment de leur inscription.

SALLES DES SÉANCES ET HORAIRES DES RÉUNIONS

7. Les séances plénières du Conseil des gouverneurs se tiendront dans l'auditorium. L'horaire prévu des séances est de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

8. Les réunions par liste, selon que de besoin, se tiendront dans des locaux annexes situés de l'autre côté de la cour derrière l'Auditorium.

LISTE DES PARTICIPANTS

9. Une liste provisoire des participants, établie d'après les réponses reçues au 15 février 2001, sera mise à la disposition des participants au poste de distribution des documents et d'inscription le lundi 19 février 2001. Une liste provisoire révisée des participants, établie uniquement sur la base des inscriptions, sera publiée le mercredi 21 février 2001.

10. Il est demandé aux participants de bien vouloir aviser le poste d'inscription des modifications qu'ils désireraient voir apporter à ces listes provisoires.

PROGRAMME DES SÉANCES ET COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

11. Il sera publié chaque matin un programme des séances de la journée. Des comptes rendus analytiques provisoires paraîtront aussitôt que possible, conformément au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

12. Le poste de distribution des documents se trouve dans le hall principal de réception, au rez-de-chaussée. Afin de contribuer à la préservation de l'environnement en économisant sur le papier, les délégués sont priés d'apporter les documents qui leur ont été envoyés. Ils pourront, le cas échéant, retirer d'autres documents immédiatement après leur inscription.

RÉCEPTION

13. À l'occasion du Conseil des gouverneurs, le Président du FIDA donnera une réception le mardi 20 février 2001, de 18 h 30 à 20 h 30. Il sera remis à tous les délégués et observateurs un carton d'invitation lors de leur inscription au centre de conférences.

DÉCLARATIONS DES DÉLÉGUÉS

14. Les chefs de délégation qui souhaitent faire une déclaration générale pendant les séances plénières du Conseil des gouverneurs sont priés de faire part de leur intention au Secrétaire du FIDA au plus tard le vendredi 9 février 2001. Une liste des orateurs, inscrits dans l'ordre de réception des demandes, sera publiée et mise à la disposition des participants au début de la session. Les demandes reçues après le début de la session seront également traitées par ordre chronologique et une liste actualisée sera publiée quotidiennement.

15. Il est demandé aux délégués de limiter leurs interventions à cinq minutes. Avant leur déclaration, les orateurs inscrits sont priés de bien vouloir en communiquer le texte (disquette, document) le plus tôt possible.

16. Le Secrétariat fera le nécessaire pour que, une fois faites, les interventions soient disponibles sur le réseau interne du FIDA et l'Internet, sauf instructions contraires des délégations concernées.

17. Les délégués souhaiteront sans doute prendre note qu'au lieu de prononcer, en séance plénière, leur déclaration qui sera reproduite très succinctement dans le rapport du Conseil des gouverneurs, ils peuvent choisir d'en remettre le texte au Secrétaire du FIDA afin qu'il soit publié intégralement dans ledit rapport.

VISAS POUR L'ITALIE

18. L'Italie fait à présent partie de l'espace Schengen, par conséquent, pour obtenir leur visa en temps voulu:

- Les participants devront présenter, au moins trois semaines avant la date de leur entrée en Italie, la lettre d'invitation au Conseil des gouverneurs du FIDA aux services consulaires italiens du pays où ils résident.
- Les participants provenant de pays où ces services n'existent pas doivent demander leur visa auprès d'un des autres pays Schengen autorisé à représenter l'Italie. On peut demander des informations à jour en s'adressant à la section liaison et visas du FIDA (téléphone: 0039-0654592134 ou adresse électronique: v.dimajo@ifad.org).
- Si aucun des pays adhérant à l'accord Schengen n'a pas de représentation diplomatique, il est possible d'obtenir un visa de 8 jours à l'arrivée à Rome. Toutefois, dans ce cas, il est indispensable que le participant communique à la section liaison et visas du FIDA (téléphone: 620330 et télécopie: 0039-0654592134 ou 0039-065043463) les informations ci-après, **au moins une semaine** avant la date prévue de son arrivée à Rome:

PRÉNOM/NOM
DATE ET LIEU DE NAISSANCE
NATIONALITÉ
NUMÉRO DU PASSEPORT
DATE ET LIEU D'ÉMISSION
DATE D'EXPIRATION
NUMÉRO DE VOL
DATE ET HEURE D'ARRIVÉE

RÉSERVATIONS D'HÔTEL

19. Les délégués doivent faire leurs propres réservations.
20. Le Sheraton Roma, hôtel proche de l'Auditorium della Tecnica, tient à la disposition des délégués du FIDA un nombre limité de chambres à tarif spécial. Pour toute réservation au Sheraton, prière de remplir le formulaire ci-joint et de l'envoyer par télécopie **directement** au Sheraton Roma avant le 19 janvier 2001. Les coordonnées de l'hôtel figurent sur le formulaire.
21. L'Hôtel dei Congressi est également situé à proximité de l'Auditorium della Tecnica, Viale Shakespeare 29 (téléphone: 0039-065921264 ou 0039-065926021), et offre un tarif préférentiel au FIDA.

SERVICES BANCAIRES

22. Des services bancaires restreints seront assurés par la Banca Nazionale dell'Agricoltura dans le hall de réception du rez-de-chaussée durant les heures d'ouverture des banques italiennes, c'est-à-dire de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 15 h 30.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES VOYAGES

23. Un représentant de Summertime, l'agence de voyages du FIDA, se tiendra à la disposition des délégués au centre de conférences, de 8 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30.

SOINS MÉDICAUX

24. Un poste de premier secours est installé sur les lieux de la réunion et, en cas d'urgence, un service d'ambulance sera assuré.

BUREAU DE POSTE

25. Il n'existe pas de bureau de poste dans les locaux de l'Auditorium della Tecnica. Le bureau de poste le plus proche se trouve Viale Beethoven, à proximité de Piazzale Asia, à dix minutes de marche.

RÉCEPTION DU COURRIER

26. Les délégués trouveront leur courrier personnel dans leur casier au poste de distribution des documents. Le courrier devra porter clairement l'indication suivante "délégué au Conseil des gouverneurs" et être adressé au Fonds international de développement agricole, via del Serafico 107, 00142 Rome, Italie. Adresse télégraphique: IFAD Rome; télex: 620330 IFAD; télécopie: 0039-065043463; adresse électronique: IFAD@IFAD.ORG.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ACCÈS À L'INTERNET

27. Pour obtenir le standard de l'Auditorium della Tecnica, composer les numéros suivants: 0039-065918344, 0039-065918345, 0039-065918898, 0039-065923701. Vous pourrez vous procurer au poste d'information d'autres numéros de téléphone de l'Auditorium ainsi que les numéros de poste des divers bureaux de la conférence et du secrétariat.



28. Le centre de conférence est équipé pour permettre les appels téléphoniques internationaux, les télécopies et l'accès à l'Internet.

29. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant d'entrer en salle de réunion.

INTERPRÉTARIAT

30. Toutes les salles de réunion seront équipées de dispositifs d'interprétariat. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langues permettront aux délégués de suivre les débats. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

TAXIS

31. Pour appeler un taxi, s'adresser au poste d'information. Prière de noter que si vous commandez un taxi que vous n'utilisez pas, vous êtes tenu de payer une redevance.

SNACK BAR

32. Café, boissons non alcoolisées, sandwiches et pâtisseries sont vendus au snack bar situé au rez-de-chaussée.

RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS

33. L'Auditorium della Tecnica n'a pas de restaurant. On trouvera au poste d'information une liste de restaurants et de cafétérias situés dans les environs.



RÉSERVATION EN BLOC DU FIDA

Sheraton Roma HÔTEL ET CENTRE DE CONFÉRENCES

Veillez faire votre réservation avant le 19 janvier 2001.
Les réservations reçues après cette date ne pourraient être garanties.

Note: Une copie du présent formulaire vous sera retournée, comme confirmation de votre réservation.

Hotel Sheraton Roma
Viale del Pattinaggio, 100
00144 Rome, Italie

Date d'arrivée: _____

Date de départ: _____

Téléphone: 0039-0654531

Nom de famille: _____
(en caractères d'imprimerie)

Télécopie: 0039-065940689/065940555

E-mail: res497.sheraton.roma@sheraton.com

Prénom: _____

Tarifs spéciaux pour
LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA

Pays: _____

Ville: _____

- 1 personne: 342 000 liras italiennes
- 2 personnes: 417 000 liras italiennes

No de téléphone: _____

No de télécopie: _____

Les tarifs comprennent la TVA (taxes) et le petit-déjeuner

Carte de crédit:

Master Card/Eurocard

Diners Club

Visa/Carte Bleue

Amex

Autres

Heure prévue d'arrivée:

Heure prévue de départ:

Numéro: _____

Date d'expiration: _____

Signature: _____

N.B. Un numéro de carte de crédit est nécessaire pour que les réservations d'hôtel puissent être garanties. Une nuit de séjour sera facturée sur votre carte de crédit si vous n'arrivez pas à la date indiquée ou si vous n'avez pas annulé ou modifié votre réservation avant 18 heures.